

<https://www.vanityfair.fr/actualites/articles/la-ville-de-vendome-cede-son-nom-au-groupe-de-luxe-lvmh-contre-10-000-euros/82067>

Économie

La ville de Vendôme cède son nom au groupe de luxe LVMH pour 10 000 euros

La ville, éponyme de la célèbre place parisienne, a cédé son nom à LVMH pour la somme de 10 000 euros, ainsi que des promesses d'emplois.

Publié le MARDI, 09 FÉVRIER 2021

par Julie Esquirol

© Stephane Cardinale - Corbis/Corbis via Getty Images



C'est le maire de la ville de Vendôme, **Laurent Brillard**, qui l'a annoncé via un [post Facebook](#) vendredi 5 février. « Il n'est pas question dans cette cession de marque que le

groupe [LVMH](#) s'approprie le nom de notre ville dans sa globalité mais bien pour ses seules créations de bijoux », a-t-il tenu à préciser. Une décision votée à 31 voix contre 2 par les conseillers municipaux de la commune du Loir-et-Cher.

La ville de Vendôme va toucher la somme de 10 000 euros, en contre partie de la cession de son nom, et espère également poursuivre ses relations avec la multinationale. En effet, LVMH a déjà installé certains de ses ateliers dans la commune, et avait également promis, il y a trois ans, la création de 1 000 emplois.

La décision ne fait, toute fois, pas l'unanimité. « Privatiser ce mot et le transformer en emblème publicitaire est une décision que nous ne pouvons pas partager. Il ne s'agit pas d'une vente temporaire, d'une licence, ou d'une convention d'exploitation mais bien d'une cession définitive à une très grande multinationale pour 10.000 euros », a confié un élu écologiste d'opposition, au micro de *France 3*.

La maire, de son côté, a affirmé que cette décision était dans la continuité d'un « partenariat gagnant » pour la ville de Vendôme.